



Envoi au contrôle de légalité le : 13 avril 2023

Publication électronique le : 13 avril 2023

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 20 MARS 2023

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Marie-Line PLOUVIEZ

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRIS COURT, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT.

Excusé(s) : M. Sébastien CHOCHOIS, M. Pierre GEORGET, M. Bruno COUSEIN.

Assistant également sans voix délibérative : Mme Emmanuelle LEVEUGLE, M. Jean-Louis COTTIGNY

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER

BOURSE INITIATIVES JEUNES : AIDE AUX PROJETS

(N°2023-100)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1111-4 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2022-484 du Conseil départemental en date 21/11/2022 « Agir avec vous pour se réaliser dans le Pas-de-Calais - Pacte des réussites citoyennes » ;

Vu la délibération n°2022-9 du Conseil départemental en date 24/01/2022 « Evolutions des modalités de mise en œuvre des mesures départementales jeunesse » ;

Vu la délibération n°2018-603 du Conseil départemental en date 17/12/2018 « Evolutions des mesures jeunesse : Bourse initiatives jeunes, Permis Citoyen et talents citoyens » ;

Vu la délibération n°23 du Conseil départemental en date du 20/06/2016 « Evolution des

mesures et dispositifs de la politique jeunesse : BIJ, permis d'engagement citoyen et permis en route vers l'emploi » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Education, Culture, Sport et Citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 06/03/2023 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer trois participations, pour un montant total de 6 400 €, au titre du dispositif « Bourse Initiatives Jeunes », conformément aux conditions reprises au tableau et en annexes joints à la présente délibération.

Article 2 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C03-333F02	6568/93338	Mesures jeunesse	55 000,00	6 400,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 42 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 20 mars 2023

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

	Thématiques	Territoires	Bénéficiaires	Commune du Bénéficiaire	Descriptif des projets	Budget total	Montant sollicité	Propositions des Services	Commentaires
1	Culture	Calaisis	B.Y Production	Blériot Plage	Réalisation et diffusion d'un court métrage qui s'intitule "La couleur des rêves".	34 780 €	2 500 €	2 500 €	
2	Culture	Artois	Centre social PartÂges	Bruay-la-Buissière	Groupe de jeunes "Urban Day" du Centre social PartÂges organise un événement sur le site du skatepark de Bruay la Buissière le 14 avril 2023 autour des disciplines du skate, de la trotinnette et du breakdance	2 882 €	1 400 €	1 400 €	
3	Citoyenneté	Lens-Hénin	Association Spelensy	Liévin	Création d'une malle pédagogique sur le thème de la cybersécurité par le biais de 5 jeux. Le but est de faire tourner les jeux en direction des publics les moins avertis.	17 300 €	2 500 €	2 500 €	
3 dossiers								6 400 €	

PROJET	Titre : Réalisation d'un court métrage "La couleur des rêves"	Thématique : Culture
	Nom de la structure : Association B.Y Production	Ville : Blériot Sangatte

PORTEUR DU PROJET	Nom	Prénom	Age	Situation scolaire ou professionnelle	Ville de résidence	Canton
	QUERU	Susie	■	■	■	Calais 2
	BAHEUX	Juliette	■	■	■	Calais 2
	MULLENDERS	Margaux	■	■	■	Nord

DESCRIPTIF DU PROJET	<p>Susie, jeune femme diplômée d'une licence en arts plastiques est passionnée par le cinéma. Elle a créé son association "B.Y Production" pour pouvoir produire des courts métrages. Son premier essai s'appuie sur un texte qu'elle a déjà écrit et qui s'intitule "La couleurs des rêves".</p> <p>Elle aimerait promouvoir son court métrage dans divers festivals du film. Elle souhaite rechercher des financements pour boucler son budget et pour rendre son projet plus professionnel dans le monde du film.</p> <p>Elle a d'ailleurs obtenu une subvention lors de la commission de novembre au sein de Pictanovo (association française basée à Tourcoing dont l'objet est la promotion et l'appui à la production audiovisuelle et cinématographique dans la région des Hauts-de-France.) sur les fonds émergence qui aide les oeuvres créées dans le cadre associatif. La subvention couvre un quart du coût total de la production.</p> <p>Susie souhaite s'exercer dans ce court métrage avant de pouvoir se lancer sur des longs métrages. Son objectifs est de devenir réalisatrice et d'en faire son métier.</p> <p>L'histoire de son court métrage est une fiction, qui a énormément évolué au fil du temps et qui a été totalement écrit par Susie.</p> <p>Synopsis : "Elie, un jeune homme d'une vingtaine d'année, réalise un projet vidéo sur sa soeur jumelle Maé qui a perdu la mémoire. Son objectif : récolter un maximum de souvenirs d'elle. Pour rassembler ces souvenirs, il se rend un samedi dans la famille qui a accueilli sa soeur il y a deux - trois ans alors qu'elle était amnésique. Cette attention d'Elie touche Frida et ses enfants, Lucien et Agathe, la famille d'accueil. ces derniers sont ravis d'y participer. Chacun leur tour, ils vont passer devant la caméra d'Elie et se livrer sur les moments passés avec Maé. Chacun avec sa propre sensibilité, sa propre vérité nous permet de faire la rencontre de cet être qui vit encore dans leurs têtes".</p> <p>Elle prépare actuellement le tournage, elle espère qu'il pourra se dérouler fin février.</p> <p>Elle rencontre les techniciens qui vont travailler sur son projet suite au casting qui s'est déroulé mi-janvier.</p> <p>Elle recherche actuellement la maison qui lui servira de décor puisque toute son histoire se déroule dans une maison.</p> <p>A l'issue du tournage, elle devra passer au montage puis au mixage, poste important dans son budget.</p> <p>Il lui restera à trouver un compositeur pour faire la musique de son court métrage. Pour terminer, elle devra envoyer son oeuvre dans les festivals.</p> <p>Voir son texte à l'écran est un de ses plus grand désir et cela lui permettra de faire évoluer son art.</p>
----------------------	---

BUDGET	DEPENSES	Montant	%	RECETTES	Montant	%
	Directrice de production	1 100,00 €	2%	Fonds propres	2 523,03 €	6%
maquilleuse	275,00 €	1%	Département : Bourse Initiatives Jeunes	2 500,00 €	6%	
Droit d'auteur	515,00 €	1%	Pictanovo	12 000,00 €	26%	
Techniciens	16 501,00 €	37%	Crowdfunding	3 000,00 €	7%	
Charges sociales	10 890,66 €	24%	Apport en industrie : Pictanovo	4 983,00 €	11%	
Transports défraiements	1 755,00 €	4%	Apport divers partenaires	950,00 €	2%	
Moyens techniques	6 000,00 €	13%	Bénévolat de l'association	18 868,08 €	42%	
Moyens : location, logement, carburant...	1 180,00 €	3%				
Décor et costumes	1 000,00 €	2%				
Post production	794,00 €	2%				
Diffusion	3 100,00 €	7%				
Frais généraux	1 713,45 €	4%				
TOTAL	44 824,11 €	100%	TOTAL	44 824,11 €	100%	

Proposition des services	Montant Proposé : 2 500 €	Une belle initiative de Susie pour faire évoluer son statut d'amateur à celui de professionnel. Une jeune très motivée et très professionnelle, son projet lui tient à cœur et mérite d'être soutenu.
--------------------------	----------------------------------	---

PROJET	Titre : Evènement Skatepark Bruay-la-Buissière	Thématique : Culture
	Nom de la structure : Centre Socioculturel PartÂges	Ville : Bruay-la-Buissière

PORTEUR DU PROJET	Nom	Prénom	Age	Situation scolaire ou professionnelle	Ville de résidence	Canton
	DELATTRE	Noémie	■	██████████	██████	Auchel
	DELORY	Lucie	■	██████████	██████	Auchel
	LOUYET	Ambre	■	██████████	██████	Noeux-les-Mines
	GUIDE	Corentin	■	██████████	██████	██████
	MOLLET	Assyani	■	██████████	██████	Bruay-la-Buissière

DESSCRIPTIF DU PROJET	<p>La commune de Bruay-la-Buissière dispose d'un skatepark qui possède l'un des plus grand bowls au nord de la France pour la pratique du skate board, le roller, le BMX ou la trottinette. Cet espace est implanté à côté du stade Parc près de la piscine Art déco dans un éco-environnement.</p> <p>L'aire de pratique s'étend sur 1120 m² et comprend 3 aires d'évolution adaptées au niveau de la pratique (débutant, initié et expert). Cependant peu d'évènements s'organisent sur cet équipement qui possède un fort potentiel fédérateur.</p> <p>En parallèle, le centre social partÂge propose des ateliers de pratiques artistiques, sportives et culturelles pour les habitants de tous âges : des ateliers de danse hip hop et de break dance, regroupant environ 40 danseurs de 12 ans et plus, des initiations aux sports de glisse (skate board et trottinette) dans le cadre des accueils de loisirs mais aussi du travail de rue comptabilisant 127 jeunes. Des stages de graff sont également organisés régulièrement par le club loisirs ados.</p> <p>En septembre 2021, le centre social a organisé un concours de skate board et de trottinette, cette animation a attiré beaucoup de participants et de curieux. A la suite de cette manifestation, le groupe de jeunes "Urban Day" s'est constitué pour développer ce type d'évènements.</p> <p>Les jeunes "Urban Day" souhaitent organiser un évènement autour des disciplines du skate, de la trottinette et du breakdance, le samedi 14 avril au Skateparck de Bruay-la-Buissière.</p> <p>Le but est de faire de cet endroit, un endroit convivial, où les parents pourront laisser leurs enfants en autonomie et en toute confiance.</p> <p>C'est aussi d'y créer un rendez-vous annuel pour partager et s'amuser tous ensemble. De plus, l'ambiance festive peut créer l'envie chez les téléspectateurs de devenir de futurs pratiquants et permettra de casser les stéréotypes liés à la fréquentation de ce lieu.</p> <p>Les différentes pratiques abordées ce jour là seront mises en avant par les participants aux différents contest et battles. L'idée est d'offrir une grosse démonstration et de donner l'envie d'essayer au public. Des professionnels seront sollicités pour mener l'objectif à terme.</p> <p>Un tel évènement engendre une plus grande fréquentation ponctuelle ce qui amènera des nouveaux plus régulièrement.</p> <p>Le bilan reprendra le nombre et le ressenti des participants et le nombre de public.</p> <p>La presse et les radios seront sollicitées pour communiquer sur l'évènement.</p>
------------------------------	--

BUDGET	DEPENSES	Montant	%	RECETTES	Montant	%
	Alimentation	200,00 €	7%	Autofinancement	292,11 €	10%
	Lots	1 282,11 €	44%	Bourse Initiatives Jeunes	1 400,00 €	49%
	Poste de secours	650,00 €	23%	Partenaires privés, sponsors	100,00 €	3%
	prestataires (jury, speaker, Dj...)	750,00 €	11%	Autres : Dossier FPT CAF 2022	990,00 €	34%
				Centre socioculturel PartÂges	100,00 €	3%
TOTAL	2 882,11 €	100%	TOTAL	2 882,11 €	100%	

Proposition des services	Montant Proposé : 1 400 €	Projet d'un groupe de jeunes très motivés qui souhaite promouvoir des nouvelles pratiques pour un nouveau public et qui souhaite faire vivre un endroit fréquenté par les jeunes.
---------------------------------	----------------------------------	---

PROJET	Titre : Création d'une malle pédagogique sur la cybersécurité	Thématique : Citoyenneté
	Nom de la structure : Association Spelensy	Ville : Liévin

PORTEUR DU PROJET	Nom	Prénom	Age	Situation scolaire ou professionnelle	Ville de résidence	Canton
	GRUSON	Valentin	■	██████████	██████	Beuvry
	HERNOULD	Anaëlle	■	██████	██████████	Bully-les-Mines

DESCRIPTIF DU PROJET	<p>La crise du COVID a vu exploser le nombre de piratages et de tentatives d'escroquerie sur internet. Tout le monde est touché sans aucune distinction : du particulier, aux associations en passant par les TPE-PME comme les grands groupes.</p> <p>Pour les particuliers ces malveillances se traduisent par des arnaques tels que le chantage à la caméra, le piratage de compte (bancaire, réseaux ...), l'arnaque au support technique, l'atteinte à l'e-réputation (réputation sur internet), les escroqueries sentimentales et chantages sexuelles ...</p> <p>Cela a des conséquences humaines, psychologiques et financières importantes pour les particuliers, pouvant aller jusqu'à des situations d'endettement, d'isolement voir de suicide.</p> <p>Certaines populations sont plus à risques que d'autres : les personnes âgées, les personnes isolées ou encore les personnes en situation de précarité et/ou d'illectronisme sont particulièrement touchées.</p> <p>Concernant les entreprises, quelques chiffres : 90 % des brèches de cybersécurité sont causées par une erreur humaine (source : groupe delta), 23 % des fuites de données sont dues à des erreurs humaines (source : IBM) ; 94 % des cyberattaques se déclenchent à partir d'un e-mail (source : groupe delta) ; 62 % des violations ne résultant pas d'une erreur, d'une mauvaise utilisation ni d'une action physique ont impliqué l'utilisation d'identifiants volés, de la force brute ou du phishing ; 60 % des victimes d'attaques de logiciels malveillants (malware) sont des petites et moyennes entreprises (source : Cyber cover) ; PME / TPE : 4000 victimes par mois recensées sur la plateforme d'aide www.cybermalveillance.gouv.fr ; 70 % des PME victimes d'une attaque informatique déposent le bilan dans les trois ans. (orange Cyberdéfense) ; le coût financier moyen pour une PME d'une cyberattaque est estimé entre 300 K€ et 500K€.</p> <p>Valentin et Anaëlle se sont lancés, à travers le projet "Arcadia", dans la création de malettes pédagogiques pour sensibiliser sur la cybersécurité auprès du tout public. L'association Spelensy a souhaité soutenir et accompagner ces jeunes dans certaines démarches.</p> <p>L'idée est de créer plusieurs jeux originaux dans lesquels les joueurs pourraient apprendre les règles élémentaires de sécurité informatique de manière ludique, et tout en vulgarisant ce domaine.</p> <p>Les 5 jeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "La Buse". Thème : les mots de passe, bonnes pratiques et moyens de casser un mot de passe - "L'île de la Tortue". Thème : les institutions nationales en matière de cybersécurité, la confiance sur internet. - "Lettres de marques". Thème : e-réputation. - "Pirates des Antilles". Thème : connaissance des différentes techniques d'arnaques et de piratage, les solutions d'hygiène numériques pour se protéger de ces techniques. - "Cyber Bordée". Thème : apprentissage de la vigilance lecture au contenu des mails <p>Chaque jeu est accompagné d'une fiche technique pour corriger les mauvaises pratiques, des règles du jeu et des éléments pour jouer au jeu.</p> <p>Les malettes seront mise à disposition gracieusement aux structures se situant en QPV ;</p> <p>L'un des objectifs du projet est également de former gratuitement les utilisateurs (animateurs, acteurs sociaux, formateurs, accompagnateurs, éducateurs...) à l'utilisation des malles pédagogiques, à l'hygiène numérique et à la cyber sécurité ; contribuer à la lutte contre le harcèlement numérique ; présenter les différents réseaux d'acteurs de la cyber sécurité ; donner des outils pour accompagner une victime de cyber malveillance et enfin informer sur les lois.</p> <p>Dans un premier temps, le financement aidera à rémunérer un artiste afin qu'il dessine les éléments des différents jeux. En effet, lorsque l'on se situe dans un univers steampunk-pirate, c'est tout de suite plus sympa et plus immersif !</p> <p>La deuxième étape sera d'imprimer et de confectionner les jeux.</p> <p>Par la suite, les malles pédagogiques seront mises en vente et en location (à prix symbolique). Les bénéfices réalisés seront par la suite entièrement reversés à une ONG dans le domaine de la cybersécurité.</p>
-----------------------------	---

BUDGET	DEPENSES	Montant	%	RECETTES	Montant	%
	Achats de matières et fournitures	6 000,00 €	34%	Ventes de produits finis, marchandises et prestations de services	800,00 €	5%
Rémunération intermédiaires et honoraires	11 300,00 €	64%	Département : Bourse Initiatives Jeunes	2 500,00 €	14%	
publicité et publication	300,00 €	2%	Etat	8 000,00 €	46%	
			Organismes sociaux	1 000,00 €	6%	
			Aides privées (fondation)	3 000,00 €	17%	
			Autres produits de gestion courante	2 000,00 €	12%	
TOTAL	17 600,00 €	100%	TOTAL	17 300,00 €	100%	

Proposition des services	Montant Proposé : 2 500 €	Projet très intéressant et surtout d'actualité. Les jeunes sont très motivés et impliqués. Ils travaillent sur ce projet depuis 2 ans et souhaitent mener leur projet à terme afin de faire tourner les jeux à destination d'un plus grand nombre.
---------------------------------	----------------------------------	--

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Mission Jeunesse et Citoyenneté

RAPPORT N°35

Territoire(s): Artois, Calaisis, Lens-Hénin

Canton(s): BRUAY-LABUISSIERE, CALAIS-2, LIEVIN

EPCI(s): C. d'Agglo. de Béthune Bruay Artois Lys, Romane, C. d'Agglo. du Calaisis, C. d'Agglo. de Lens - Liévin

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 20 MARS 2023

BOURSE INITIATIVES JEUNES : AIDE AUX PROJETS

Le Département se doit d'être au rendez-vous pour permettre aux jeunes de prendre leur place en tant que citoyens à part entière: telle est l'une des priorités de la démarche du projet de mandat 2022-2027 « Construisons notre Pas-de- Calais » et de sa déclinaison en 3 pactes.

Aussi, le pacte des réussites citoyennes voté par l'Assemblée départementale au 21 novembre dernier, porte l'ambition de faire des politiques départementales des tremplins vers la citoyenneté (ambition 6). Ainsi, conformément à l'article L.1111-4 du Code général des collectivités territoriales, et dans le cadre de sa politique jeunesse, le Département a décidé d'encourager les initiatives et l'engagement des jeunes du Pas-de-Calais en proposant une Bourse Initiatives Jeunes.

Pensé comme « un coup de pouce », ce dispositif permet de développer l'esprit d'initiatives chez les jeunes âgés de 16 à 25 ans et de les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets qui peuvent s'inscrire dans les domaines citoyens, solidaires, culturels, sportifs, ...

Suite à la réunion du Conseil départemental du 24 janvier 2022, le montant de la bourse est plafonné à 500 € pour les projets individuels et à 2.500 € pour les projets collectifs. Désormais, les critères et les conditions d'accès à la bourse permettent à des associations locales qui développent des projets favorisant l'engagement et la prise d'initiatives des jeunes, d'émarger à la bourse. Un seul projet par an et par jeune peut être financé. L'aide du Département ne peut excéder 50% du budget prévisionnel.

3 nouveaux dossiers ont été déposés et font l'objet d'une proposition.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant d'attribuer trois participations, pour un montant de 6 400 €, au titre du dispositif « Bourse Initiatives Jeunes », conformément aux conditions reprises au tableau joint.

Les dépenses seraient imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C03-333F02	6568/93338	Mesures Jeunes	55 000,00	55 000,00	6 400,00	48 600,00

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 06/03/2023.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY